



Section de **Limoges Haute-Vienne**

Communiqué

La LDH 87 déplore les principes xénophobes et anti-sociaux du partenariat public-privé à Limoges

6 décembre 2021

Expulsé.e.s au mois de juillet de leur lieu de vie provisoire, dans l'attente, parfois depuis des années, d'une régularisation qui leur permettrait de vivre décemment en France, les réfugié.e.s de l'ancien squat Avenue de la Révolution avaient repris espoir. Après des mois de logement incertain, de nuits dans la rue, de lits changeants proposés en urgence par des personnes engagées et solidaires, dans une incertitude et une instabilité dont on ne mesure pas le poids sur la santé physique et psychique des enfants et des adultes, un endroit, vide, ouvert et pourvu d'un toit avait été trouvé. Depuis une quinzaine de jours un ancien magasin, rue de Toulouse avait été vidé, nettoyé et préparé pour en faire un abri des plus basiques (sans fenêtres, sans cloisons intérieures) pour les personnes laissé.e.s à la rue par les instances publiques. Le collectif Chabatz d'entrar dont la LDH est membre soutenait cette initiative, d'autant plus qu'une commission de sécurité préfectorale était passée et que l'électricité, l'eau et les sanitaires devenaient de nouveau fonctionnels.

Inutilisé depuis 2014, avec peu de chances d'être rapidement reloué, cet espace est devenu l'emblème des politiques inhumaines pratiquées par l'Europe et par la France. Une société de gardiennage privée et les forces de l'ordre ont procédé le 4 décembre - 20 jours avant Noël, fête traditionnelle d'un enfant dont les parents en exil étaient à la recherche d'un abri – à l'évacuation du bâtiment commercial à l'abandon. Par principe, et c'est le même principe qui est à l'œuvre dans les forêts enneigées en Biélorussie, dans la fosse commune de la Méditerranée et à tous les endroits où l'on préfère monter murs et barbelés plutôt que d'accueillir et faciliter l'intégration des personnes qui fuient les horreurs et la misère de leurs pays. Par principe, ce bâtiment vide doit rester vide plutôt que de permettre à des humains d'échapper aux températures hivernales et de souffler après l'odyssée des derniers mois.

La LDH 87 prône un autre principe : celui de la solidarité et des droits humains. Et si le privé et le public décidaient d'un partenariat pour rendre leur dignité aux réfugié.e.s à Limoges ? Les loger dans un espace ne servant plus à sa fonction commerciale depuis 7 ans, pendant que la préfecture procède aux régularisations ? Ces personnes pourraient enfin vivre normalement parmi nous et contribuer à la vie sociale, économique et culturelle de notre riche pays.

Nous accusons l'idéologie xénophobe et anti-sociale de cette expulsion et en appelons aux institutions publiques pour remédier au plus vite à cette situation insoutenable, violente et honteuse pour la ville de Limoges.

Avec le collectif Chabatz d'entrar, nous vous invitons à venir manifester votre adhésion à nos principes : le jeudi 9 décembre à 18 heures, devant la préfecture de Limoges.